

Région Île de France

PROJET DE BUDGET 2019

ACTION INTERNATIONALE

INVESTISSEMENT

Chapitre 900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

FONCTIONNEMENT

Chapitre 930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

ANNEXE 3

SOMMAIRE

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019	5
1^{ère} PARTIE : LES PROPOSITIONS POUR 2019	7
INVESTISSEMENT.....	8
FONCTIONNEMENT.....	13
ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	18
2^{ème} PARTIE : BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018	22
INVESTISSEMENT.....	23
FONCTIONNEMENT.....	27

LES GRANDES ORIENTATIONS DU BUDGET 2019

Action internationale

Le budget primitif 2019 vise à permettre à la Région de poursuivre la mise en œuvre de sa stratégie en matière de coopération internationale votée en décembre 2016, qui a notamment mis l'accent sur des territoires ayant des liens privilégiés avec les Franciliens et/ou des intérêts économiques pour la Région ainsi que sur les territoires frappés par des catastrophes humanitaires. Il reflète également la nouvelle impulsion donnée par l'adoption d'une stratégie régionale en faveur de la francophonie en 2018.

Dans un esprit de continuité de l'action régionale par rapport à l'exercice 2018 et avec l'ambition de faire de l'Ile-de-France un territoire chef de file pour la francophonie, la Région aura ainsi pour objectifs, en 2019 :

- **De poursuivre ses efforts, de façon prioritaire, avec les territoires dont sont issus nombre de Franciliens**, et en particulier le Maghreb et l'Afrique subsaharienne francophone. Il importe de poursuivre le rythme de mise en œuvre des feuilles de route signées avec la Région de Casablanca-Settat, la Wilaya d'Alger et les 4 Gouvernorats du Grand Tunis. En particulier, la feuille de route sur la coopération patrimoniale avec la Wilaya d'Alger comprend un programme ambitieux de rénovation avec une vision architecturale et urbaine de la nouvelle Casbah d'Alger à un horizon de 30 ans. Il sera également proposé de définir une feuille de route avec le district d'Abidjan, de poursuivre la réorientation de la coopération avec le Conseil régional de Kayes au Mali vers des projets de plus grande ampleur et de concrétiser des actions au Sénégal.
- **De mettre en œuvre la stratégie en faveur de la francophonie**, avec notamment la relance des coopérations avec Erevan (Arménie) et Beyrouth (Liban), l'élargissement du réseau SPRINT, qui réunit des incubateurs francophones issus des zones de coopération, à la fois à Beyrouth (3^{ème} Sommet qui y aura lieu en 2019) et à Erevan et la création d'un Comité francilien pour la francophonie. Un projet de convention avec l'Institut Français, en cours d'élaboration, sera également proposé.
- **De développer des actions de coopération décentralisée nourrissant la montée en puissance des accords et nouvelles feuilles de route conclus récemment**, en particulier avec Pékin, la Province du Zhejiang, Hanoï (projet « qualité de ville / qualité de vie ») et le Québec.
- **De développer des actions de promotion en Ile-de-France et dans des zones présentant un intérêt économique majeur pour la Région**, susceptibles de générer des retombées pour les opérateurs franciliens. Afin de valoriser l'expertise d'acteurs publics et privés franciliens à l'international et en étroite collaboration avec le Pôle Développement économique de la Région (et en particulier dans le cadre du PRIE en cours d'élaboration), le secteur de la coopération internationale de la Région dispose de plusieurs outils et opportunités, dont :
 - L'initiative PRX (Paris Region eXpertise), pour la valorisation de l'expertise des acteurs du territoire (avec notamment une implication accrue des organismes associés, des syndicats intercommunaux, des pôles de compétitivité et des entreprises franciliennes) et la promotion des secteurs d'excellence de l'Ile-de-France, tout particulièrement dans les secteurs de la ville durable, des transports, de l'aménagement urbain, du tourisme et de l'innovation. Diverses actions concrètes, liées à des projets à forte visibilité, sont planifiées en 2019.
 - Un marché avec un opérateur, pour permettre de soutenir financièrement des PME franciliennes à l'export, à l'occasion de manifestations ou missions commerciales jugées prioritaires dans les zones de coopération, en partenariat également avec la French Tech. Ce marché sera relancé en 2019, en articulation avec le PRIE en cours d'élaboration, afin que les critères thématiques et géographiques soient cohérents.
 - L'événement VivaTech en mai 2019, afin de placer la Région au cœur d'une dynamique de rencontres au niveau mondial des régions clés, dans une démarche de progrès durable et d'innovation.

Le rapprochement avec Expertise France devrait aussi permettre à la Région de positionner et

valoriser l'expertise francilienne sur d'autres projets financés par des bailleurs de fonds multilatéraux.

- **De mobiliser le dispositif Actions internationales** : dans le prolongement des modifications qui lui ont été apportées en 2018, il privilégiera des projets impactants et plus ambitieux, afin d'apporter une réponse véritablement efficace aux défis et sollicitations de ses partenaires.
- **De conserver une capacité d'action en situation d'urgence humanitaire et d'aide à la reconstruction de territoires sinistrés.** La Région continuera à apporter son appui aux ONG engagées sur des zones frappées par des catastrophes naturelles, mais aussi auprès des populations victimes de persécutions ethniques, religieuses ou sexuelles, au Moyen-Orient, au travers du fonds spécifique créé en 2016.

Ce budget primitif 2019 est l'outil de ces actions prioritaires pour la Région en matière de coopération et développement international.

1ère PARTIE :

LES PROPOSITIONS POUR 2019

INVESTISSEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AP ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
900 - Services généraux	1,900	1,900	1,900	1,900
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,900	1,900	1,900	1,900
044 - Aide publique au développement	0,450	0,450	0,900	0,650
Coopération décentralisée en zone APD <i>HP044-003</i>			0,300	0,150
Coopération décentralisée en zone APD			0,300	0,150
Solidarité internationale <i>HP044-013</i>	0,450	0,450	0,600	0,500
Solidarité internationale (dispositif)			0,050	0,050
Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)			0,200	0,150
Aide à la reconstruction	0,150	0,150	0,100	0,100
Fonds d'intervention d'urgence	0,150	0,150	0,100	0,100
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	0,150	0,150	0,150	0,100
048 - Autres actions internationales	1,450	1,450	1,000	1,250
Coopération décentralisée <i>HP048-016</i>	0,800	0,800	0,600	0,750
Coopération décentralisée hors APD			0,250	0,050
Coopération décentralisée	0,800	0,800	0,350	0,700
Dispositif actions internationales <i>HP048-019</i>	0,650	0,650	0,400	0,500
Dispositif actions internationales	0,650	0,650	0,400	0,500
TOTAL	1,900	1,900	1,900	1,900
HP	1,900	1,900	1,900	1,900

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 900 - Services généraux	1,900
Sous fonction 04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,900
Code fonctionnel 044 - Aide publique au développement	0,650
204122 : Régions - Bâtiments et installations	0,002
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,051
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,009
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,058
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,401
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,129
Code fonctionnel 048 - Autres actions internationales	1,250
204141 : Communes et EPCI - Biens mobiliers, matériel et études	0,020
204142 : Communes et EPCI - Bâtiments et installations	0,080
204181 : Org. publics divers - Biens mobiliers, matériel et études	0,100
204182 : Org. publics divers - Bâtiments et installations	0,600
20421 : Pers. de droit privé - Biens mobiliers, matériel et études	0,120
20422 : Pers. de droit privé - Bâtiments et installations	0,330
TOTAL	1,900

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

044 - Aide publique au développement

Programme : Coopération décentralisée en zone APD

Action : Coopération décentralisée en zone APD

Les projets de coopération conduits en zones APD sont désormais imputés sur l'action unique « Coopération décentralisée » englobant les financements dédiés aux zones APD et hors APD.

Comme dans le BP 2018, cette action n'est donc plus dotée qu'en CPI à hauteur de **0,150 M€** afin de permettre le versement des subventions octroyées lors des précédents exercices.

Programme : Solidarité internationale

Action : Solidarité internationale (dispositif)

Ce dispositif n'est plus doté en AP car remplacé par le dispositif unique « Actions internationales ».

L'action budgétaire est abondée en CPI à hauteur de **0,050 M€** qui seront mobilisés pour le versement du solde des subventions allouées au titre de ce dispositif lors des précédents exercices.

Action : Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)

Ce dispositif a été fondu dans le dispositif unique du secteur. Il n'est dès lors plus doté qu'en CPI à hauteur de **0,150 M€** afin de verser les subventions affectées lors des précédents exercices.

Action : Aide à la reconstruction

Cette action est abondée à hauteur de **0,150 M€ en AP et 0,100 M€ en CPI** afin de permettre le soutien de la Région à des actions de post-urgence dans les zones affectées par des catastrophes ou des conflits.

Action : Fonds d'intervention d'urgence

En dotant cette action de **0,150 M€ d'AP et de 0,100 M€ en CPI**, la Région marque un engagement solidaire fort. Elle conserve sa capacité à mettre en œuvre des actions à caractère humanitaire et à porter un secours immédiat aux victimes de conflits et de catastrophes, en lien étroit avec les ONG spécialistes des interventions d'urgence.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Conformément à la délibération n° CR16-16 du 18 février 2016, la Région s'engage aux côtés des populations victimes de violences religieuses, ethniques et sexuelles au Moyen-Orient. Cette action est dotée de **0,150 M€ en AP et 0,100 M€ en CPI** afin de contribuer à la réalisation de projets d'aménagement et d'équipement, notamment dans les secteurs sanitaire, médical, psychologique, éducatif et social.

048 - Autres actions internationales

Programme : Coopération décentralisée

Action : Coopération décentralisée hors APD

Les projets de coopération conduits en zones hors APD sont désormais imputés sur l'action unique « Coopération décentralisée ».

Comme dans le BP 2018, cette action donc n'est plus dotée qu'en CPI à hauteur de **0,050 M€** afin de permettre le versement des subventions octroyées lors des précédents exercices.

Action : Coopération décentralisée

Dotée de **0,800 M€ en AP** et de **0,700 M€ en CPI**, cette action a vocation à accueillir l'ensemble des actions de coopération décentralisée, répondant aux priorités géographiques et thématiques retenues par la délibération-cadre de décembre 2016. Elle visera à soutenir la réalisation d'études et actions par des opérateurs franciliens, notamment dans les domaines du transport, de l'aménagement urbain, de la ville durable et intelligente, du développement économique et de la promotion d'un écosystème favorable à l'innovation et à l'entreprenariat.

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Ce dispositif unique, régi par le règlement d'intervention du Conseil régional de décembre 2016 et modifié par la délibération n° CP 2018-176 du 4 juillet 2018, est doté de **0,650 M€ en AP** et de **0,500 M€ en CPI**. Il s'adresse aux ONG engagées à l'international comme aux associations et porteurs de projets, tournés vers les territoires d'origine des Franciliens. Ce dispositif soutiendra des projets d'équipement et d'investissement, notamment dans les secteurs du développement local, de l'éducation et de la formation, de la santé et de l'environnement. Il cherchera à privilégier des projets pertinents et ayant un contenu économique intéressant.

FONCTIONNEMENT

PROJET DE BUDGET 2019
RÉPARTITION INDICATIVE DES AE ET DES CP POUR 2019

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Proposition BP 2019	BP 2018	Proposition BP 2019
	M €	M €	M €	M €
930 - Services généraux	1,700	1,700	1,700	1,700
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,700	1,700	1,700	1,700
044 - Aide publique au développement	0,150	0,150	0,510	0,510
Coopération décentralisée en zone APD <i>HP044-003</i>			0,330	0,330
Coopération décentralisée en zone APD			0,180	0,180
Représentants de la Région			0,150	0,150
Solidarité internationale <i>HP044-015</i>	0,150	0,150	0,180	0,180
Solidarité internationale (dispositif)			0,040	0,040
Aide à la reconstruction			0,030	0,030
Fonds d'intervention d'urgence	0,100	0,100	0,070	0,070
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	0,050	0,050	0,040	0,040
048 - Autres actions internationales	1,550	1,550	1,190	1,190
Rayonnement international <i>HP048-007</i>	0,100	0,100	0,070	0,070
Réseaux internationaux et francophonie	0,100	0,100	0,070	0,070
Animation régionale <i>HP048-008</i>			0,030	0,030
Animation régionale			0,030	0,030
Méditerranée (dispositif) <i>HP048-014</i>			0,200	0,200
Méditerranée (dispositif)			0,200	0,200
Coopération décentralisée <i>HP048-017</i>	1,050	1,050	0,740	0,740
Coopération décentralisée hors APD			0,140	0,140
Coopération décentralisée	1,050	1,050	0,600	0,600
Dispositif actions internationales <i>HP048-019</i>	0,400	0,400	0,150	0,150
Dispositif actions internationales	0,400	0,400	0,150	0,150
TOTAL	1,700	1,700	1,700	1,700
HP	1,700	1,700	1,700	1,700

RÉPARTITION INDICATIVE DES CRÉDITS DE PAIEMENT PAR NATURE

	Montant en M€
CHAPITRE 930 - Services généraux	1,700
Sous fonction 04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,700
Code fonctionnel 044 - Aide publique au développement	0,510
65733 : Départements	0,017
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,045
65738 : Organismes publics divers	0,150
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,298
Code fonctionnel 048 - Autres actions internationales	1,190
611 : Contrats de prestations de services	0,166
6226 : Honoraires	0,030
6234 : Réceptions	0,033
6245 : Transports de personnes extérieures à la collectivité	0,026
6281 : Concours divers (cotisations...)	0,018
65734 : Communes et structures intercommunales	0,004
65735 : Autres groupements de collectivités et EPL	0,011
65738 : Organismes publics divers	0,340
6574 : Subventions de fonctionnement aux personnes de droit privé	0,562
TOTAL	1,700

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

044 - Aide publique au développement

Programme : Coopération décentralisée en zone APD

Action : Coopération décentralisée en zone APD

Comme dans le BP 2018, cette action n'est plus dotée qu'en crédits de paiement de fonctionnement (**0,180 M€**) afin de permettre le versement des subventions octroyées lors des précédents exercices.

Action : Représentants de la Région

Cette action est uniquement abondée en crédits de paiement (**0,150 M€**) afin de permettre le versement des reliquats de subventions allouées au cours des exercices passés.

La dotation en AE nécessaire au financement des deux postes de représentants de la Région à Hanoï et Antananarivo est intégrée dans l'action « Coopération décentralisée ».

Programme : Solidarité internationale

Action : Solidarité internationale (dispositif)

Comme dans le BP 2018, ce dispositif n'est plus doté en AE. Il est néanmoins abondé en CPF (**0,040 M€**) afin de permettre le versement des subventions affectées lors des précédents exercices.

Action : Aide à la reconstruction

Comme dans le BP 2018, cette action n'est plus dotée en AE, l'effort de reconstruction dans les zones affectées par les catastrophes mobilisant prioritairement des crédits d'investissement. L'action est néanmoins abondée en CPF (**0,030 M€**) afin de permettre le versement des subventions affectées lors des précédents exercices.

Action : Fonds d'intervention d'urgence

En dotant cette action de **0,100 M€ d'AE et de 0,070 M€ de CPF**, la Région conserve sa capacité à mettre en œuvre des actions à caractère humanitaire et à porter un secours immédiat aux victimes de conflits et de catastrophes, en lien étroit avec les ONG spécialistes des interventions d'urgence.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Cette action est dotée de **0,050 M€ en AE et de 0,040 M€ en CPF** afin de marquer la solidarité de la Région avec ces populations, notamment par le soutien à des projets éducatifs, de formation, d'accès aux soins et d'accompagnement social.

048 - Autres actions internationales

Programme : Rayonnement international

Action : Réseaux internationaux et francophonie

Cette action est dotée de **0,100 M€** en AE et de **0,070 M€** en CPF. Elle vise à soutenir les projets de promotion de la francophonie, tant dans le secteur des échanges économiques que dans les domaines de l'éducation, de la formation, de la culture et de l'innovation, comme présenté dans la délibération-cadre adoptée en septembre 2018.

Programme : Animation régionale

Action : Animation régionale

Cette ligne n'est plus dotée en AE mais uniquement en CPF (**0,030 M€**) pour permettre de solder les subventions en cours.

Programme : Méditerranée (dispositif)

Action : Méditerranée (dispositif)

Cette action n'est plus dotée que de CPF (**0,200 M€**) afin de verser les subventions affectées lors des précédents exercices.

Programme : Coopération décentralisée

Action : Coopération décentralisée hors APD

Comme pour l'action « Coopération décentralisée en zone APD » commentée *supra*, les projets de coopération conduits en zones hors APD sont désormais imputés sur l'action unique « Coopération décentralisée ».

L'action n'est donc plus dotée qu'en CPF (0,140 M€) pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Coopération décentralisée

Dotée de **1,050 M€** en AE et de **0,600 M€** en CPF, cette ligne budgétaire a vocation à financer l'ensemble des actions de coopération décentralisée, répondant aux priorités géographiques et thématiques retenues par la délibération-cadre de décembre 2016. Cette action visera à soutenir les projets valorisant l'expertise francilienne et favorisant l'ouverture internationale des acteurs du territoire (en cohérence avec les axes majeurs du Schéma régional de développement économique d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et du PRIE - plan d'internationalisation des entreprises - en cours d'élaboration) et appuiera le développement des villes et régions partenaires, dans une logique de bénéfice commun.

La Région poursuivra notamment son soutien au financement des actions des représentants de la Région à Hanoï et Antananarivo. Cette dotation comprend le paiement du fonctionnement de ces deux bureaux et le portage salarial de leurs représentants au travers d'Expertise France et France Volontaires.

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Doté de **0,400 M€** en AE et de **0,150 M€** en CPF, ce dispositif a vocation à soutenir les projets internationaux des ONG importantes et les initiatives d'associations franciliennes plus modestes conduits dans les zones de coopération prioritaire de la Région.

ÉCHÉANCIER PRÉVISIONNEL DES CRÉDITS DE PAIEMENT

INVESTISSEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AP antérieures à 2019	Proposition d'AP pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
900 - Services généraux						
04 - Actions interrégionales, européennes et	3,776	1,900	1,900	2,440	1,286	0,050
044 - Aide publique au développement	2,625	0,450	0,650	1,650	0,725	0,050
Coopération décentralisée en zone APD	1,565		0,150	1,000	0,415	
HP044-003			0,150	1,000	0,415	
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	1,565					
échéancier des CP sur AP 2019						
Solidarité internationale	1,060	0,450	0,500	0,650	0,310	0,050
HP044-013						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	1,060		0,350	0,500	0,210	
échéancier des CP sur AP 2019		0,450	0,150	0,150	0,100	0,050
048 - Autres actions internationales	1,151	1,450	1,250	0,790	0,561	
Coopération décentralisée	0,742	0,800	0,750	0,450	0,342	
HP048-016						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,742		0,300	0,250	0,192	
échéancier des CP sur AP 2019		0,800	0,450	0,200	0,150	
Dispositif actions internationales	0,409	0,650	0,500	0,340	0,219	
HP048-019						
écheancier des CP sur AP antérieures à 2019	0,409		0,165	0,140	0,104	
échéancier des CP sur AP 2019		0,650	0,335	0,200	0,115	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	3,776	1,900	1,900	2,440	1,286	0,050
Total des CP sur AP antérieures à 2019	3,776		0,965	1,890	0,921	
Total des CP sur AP 2019		1,900	0,935	0,550	0,365	0,050

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
930 - Services généraux						
04 - Actions interrégionales, européennes et	2,758	1,700	1,700	1,610	1,148	
044 - Aide publique au développement	0,961	0,150	0,510	0,392	0,209	
Coopération décentralisée en zone APD	0,839		0,330	0,300	0,209	
HP044-003						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,839		0,330	0,300	0,209	
échéancier des CP sur AE 2019						
Rayonnement international	0,003				0,003	
HP044-005					0,003	
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,003				0,003	
échéancier des CP sur AE 2019						
Solidarité internationale	0,119	0,150	0,180	0,089		
HP044-015						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,119		0,062	0,057		
échéancier des CP sur AE 2019		0,150	0,118	0,032		
048 - Autres actions internationales	1,797	1,550	1,190	1,218	0,939	
Autres actions de coopération décentralisée	0,005				0,005	
HP048-006					0,005	
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,005				0,005	
échéancier des CP sur AE 2019						
Rayonnement international	0,063	0,100	0,070	0,063	0,030	
HP048-007						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,063		0,030	0,033		
échéancier des CP sur AE 2019		0,100	0,040	0,030	0,030	
Animation régionale	0,117		0,030	0,050	0,037	
HP048-008						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,117		0,030	0,050	0,037	
échéancier des CP sur AE 2019						
Méditerranée (dispositif)	0,280		0,200	0,080		
HP048-014						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,280		0,200	0,080		
échéancier des CP sur AE 2019						
Coopération décentralisée	1,087	1,050	0,740	0,750	0,647	
HP048-017						
écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	1,087		0,402	0,350	0,335	
échéancier des CP sur AE 2019		1,050	0,338	0,400	0,312	

FONCTIONNEMENT

Libellés	Restes à mandater sur AE antérieures à 2019	Proposition d'AE pour 2019	Echéancier des crédits de paiement			
			2019	2020	2021	Au-delà
Dispositif actions internationales	0,245	0,400	0,150	0,270	0,225	
HP048-019 écheancier des CP sur AE antérieures à 2019	0,245		0,090	0,090	0,065	
échéancier des CP sur AE 2019		0,400	0,060	0,180	0,160	
TOTAL DES CRÉDITS DE PAIEMENT	2,758	1,700	1,700	1,610	1,148	
Total des CP sur AE antérieures à 2019	2,758		1,144	0,968	0,646	
Total des CP sur AE 2019		1,700	0,556	0,642	0,502	

2ème PARTIE :

BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

INVESTISSEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS DE PROGRAMME		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
	M €	M €	M €	M €
900 - Services généraux	1,900	1,751	1,900	1,259
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,900	1,751	1,900	1,259
044 - Aide publique au développement	0,450	0,546	0,900	0,781
Coopération décentralisée en zone APD <i>HP044-003</i>			0,300	0,335
Coopération décentralisée en zone APD			0,300	0,335
Solidarité internationale <i>HP044-013</i>	0,450	0,546	0,600	0,446
Solidarité internationale (dispositif)			0,050	0,054
Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)			0,200	0,150
Aide à la reconstruction	0,150	0,400	0,100	0,090
Fonds d'intervention d'urgence	0,150		0,100	0,052
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	0,150	0,146	0,150	0,100
048 - Autres actions internationales	1,450	1,205	1,000	0,478
Coopération décentralisée <i>HP048-016</i>	0,800	1,153	0,600	0,228
Coopération décentralisée hors APD			0,250	
Coopération décentralisée	0,800	1,153	0,350	0,228
Dispositif actions internationales <i>HP048-019</i>	0,650	0,052	0,400	0,250
Dispositif actions internationales	0,650	0,052	0,400	0,250
TOTAL	1,900	1,751	1,900	1,259
HP	1,900	1,751	1,900	1,259

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

900 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

044 - Aide publique au développement

Programme : Coopération décentralisée en zone APD

Action : Coopération décentralisée en zone APD

Une action unique « Coopération décentralisée » ayant été créée depuis le BP 2017, l'action préexistante « Coopération décentralisée en zone APD » n'a plus été dotée qu'en CPI depuis.

La prévision de mandatement pour cette action à fin 2018 s'établit à **0,335 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents. Ce niveau d'exécution est rendu possible par des redéploiements internes au chapitre 900-044.

Programme : Solidarité internationale

Action : Solidarité internationale (dispositif)

Abrogé avec les autres dispositifs sectoriels par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016 pour être remplacé par un dispositif unique « Actions internationales », ce dispositif n'a plus été doté qu'en CPI à partir du BP 2017.

La prévision de mandatement pour cette action à fin 2018 s'établit à **0,054 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents. Ce niveau d'exécution est rendu possible par des redéploiements internes au chapitre 900-044.

Action : Aide régionale aux micro-projets internationaux de solidarité (ARAMIS)

Comme pour le dispositif Solidarité internationale évoqué *supra*, ce dispositif ARAMIS n'a plus été doté qu'en CPI à compter du BP 2017.

La prévision de mandatement pour cette action à fin 2018 s'établit à **0,150 M€** pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Aide à la reconstruction

Au terme de l'exercice 2018, **0,400 M€** ont été affectés sur cette action pour le financement du projet de réhabilitation d'un espace culturel francophone au sein de l'université de Mossoul. Ce projet participe à la mise en œuvre de la stratégie régionale en faveur de la francophonie adoptée en septembre 2018 (rapport CR 2018-041). Son financement a été rendu possible par un redéploiement de crédits au sein du chapitre 900-044.

La prévision de mandatement sur cette action à fin 2018 s'établit à **0,090 M€**.

Action : Fonds d'intervention d'urgence

Cette action n'a pas fait l'objet d'affectation en 2018.

L'engagement humanitaire de la Région en 2018 en faveur des victimes de conflits et de catastrophes, en lien étroit avec les ONG spécialistes des interventions d'urgence, n'a nécessité que la mobilisation de crédits de paiement, à hauteur de **0,052 M€**, pour le versement des subventions allouées lors de exercices précédents.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Conformément à sa délibération n° 16-16 du 18 février 2016, la Région s'est engagée aux côtés des populations victimes de violences religieuses, ethniques et sexuelles au Moyen-Orient. L'année 2018 a été marquée par la modification du règlement d'intervention du dispositif en mai (CP 2018-162) qui a permis notamment de mettre à jour le critère d'éligibilité géographique et de préciser la nature de l'aide.

La Région a apporté son soutien aux associations « Aide à l'Eglise en détresse », pour un projet de reconstruction de l'orphelinat des Sœurs Dominicaines à Qaraqosh, et « Fraternité en Irak », pour un projet de relance de l'activité économique dans la vallée de Ninive. Le soutien à ces deux projets, situés en Irak, a nécessité l'affectation de **0,146 M€**.

La prévision de mandatement sur cette action à fin 2018 s'élève à **0,100 M€**.

048 - Autres actions internationales

Programme : Coopération décentralisée

Action : Coopération décentralisée hors APD

Comme évoqué précédemment, une action unique « Coopération décentralisée » ayant été créée depuis le BP 2017, l'action pré-existante « Coopération décentralisée hors APD » n'a plus été dotée qu'en CPI depuis.

L'absence de mandatement sur cette action s'explique par le peu de projets finalisés et présentés à l'instruction de l'administration régionale.

Action : Coopération décentralisée

Créée à l'occasion du BP 2017, cette action a vocation à accueillir l'ensemble des actions de coopération décentralisée, qu'elles se situent en zones APD ou hors APD, répondant aux priorités géographiques et thématiques retenues par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016.

Cette action a été exécutée à hauteur de **1,153 M€**, soit **0,353 M€** de plus que la dotation budgétaire inscrite dans le BP 2018. Cette mobilisation de crédits a été rendue possible par les transferts de crédits au sein du chapitre budgétaire.

Elle a notamment été mobilisée pour accompagner la réhabilitation de la Casbah d'Alger, la création d'un établissement hôtelier à vocation sociale et la promotion du tourisme responsable à Madagascar et le soutien à l'enseignement et à la diffusion de la langue française en Arménie.

La prévision de mandatement sur cette action à fin 2018 s'élève à **0,228 M€**.

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Outil unique créé par la délibération-cadre n° 222-16 du 15 décembre 2016 et se substituant aux cinq dispositifs du secteur pré-existants, ce dispositif vise à soutenir les projets d'ONG et d'associations tournés vers les zones de coopération prioritaires de la Région.

Un travail a été engagé en début d'année sur les modalités de mobilisation du dispositif lié à cette action budgétaire. Les travaux ont abouti à l'adoption en juillet 2018 d'un nouveau règlement d'intervention ciblant des projets de plus grande envergure que précédemment. L'adaptation en cours d'exercice du dispositif n'a pas permis la remontée de projets en accord avec les nouvelles orientations avant la fin d'année. En conséquence, seuls deux projets ont été soutenus en 2018 pour un total de **0,052 M€**. Les projets ont porté sur la construction d'un collège à Madagascar et la mise en place d'un jardin maraîcher au Mali.

La prévision de mandatement sur cette action à fin 2018 s'élève à **0,250 M€**.

FONCTIONNEMENT

TABLEAU DE SYNTHÈSE
BILAN PRÉVISIONNEL DE L'EXÉCUTION 2018

	AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT		CREDITS DE PAIEMENT	
	BP 2018	Prévision d'affectation au 31/12	BP 2018	Prévision de consommation au 31/12
		M €		M €
930 - Services généraux	1,700	2,064	1,700	1,623
04 - Actions interrégionales, européennes et internationales	1,700	2,064	1,700	1,623
044 - Aide publique au développement	0,150	0,096	0,510	0,538
Coopération décentralisée en zone APD			0,330	0,353
<i>HP044-003</i>			0,180	0,052
Coopération décentralisée en zone APD			0,150	0,301
Représentants de la Région				
Solidarité internationale	0,150	0,096	0,180	0,185
<i>HP044-015</i>			0,040	0,018
Solidarité internationale (dispositif)			0,030	
Aide à la reconstruction			0,070	0,040
Fonds d'intervention d'urgence	0,100		0,040	
Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient	0,050	0,096	0,040	0,127
048 - Autres actions internationales	1,550	1,968	1,190	1,085
Rayonnement international	0,100	0,108	0,070	0,018
<i>HP048-007</i>			0,070	0,018
Réseaux internationaux et francophonie	0,100	0,108		
Animation régionale			0,030	0,008
<i>HP048-008</i>			0,030	0,008
Animation régionale				
Méditerranée (dispositif)			0,200	0,086
<i>HP048-014</i>			0,200	0,086
Méditerranée (dispositif)				
Coopération décentralisée	1,050	1,750	0,740	0,793
<i>HP048-017</i>			0,140	0,123
Coopération décentralisée hors APD			0,600	
Coopération décentralisée	1,050	1,750	0,600	0,670
Dispositif actions internationales	0,400	0,110	0,150	0,180
<i>HP048-019</i>			0,150	0,180
Dispositif actions internationales	0,400	0,110		
TOTAL	1,700	2,064	1,700	1,623
	HP	1,700	2,064	1,700
				1,623

PRÉSENTATION DÉTAILLÉE PAR PROGRAMME ET PAR ACTION

930 - Services généraux

04 - Actions interrégionales, européennes et internationales

044 - Aide publique au développement

Programme : Coopération décentralisée en zone APD

Action : Coopération décentralisée en zone APD

Comme en investissement, les actions de coopération décentralisée initiées en 2018 en zones APD et hors APD ont été imputées en AE sur la nouvelle action unique « Coopération décentralisée » créée au BP 2017.

L'action « Coopération décentralisée en zone APD » n'a plus été abondée dans le BP 2018 qu'en CPF pour permettre le versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents. Dotée de **0,180 M€** en CPF, cette action devrait être exécutée à hauteur de **0,052 M€**.

Action : Représentants de la Région

Cette action a été uniquement dotée en CPF, à hauteur de **0,150 M€**, afin de permettre le règlement des subventions accordées au titre des exercices passés. La consommation prévisionnelle sur cette action est estimée à **0,301 M€**, après redéploiements au sein du programme.

Les crédits nécessaires au financement en 2018 des deux postes de représentants de la Région à Hanoï et Madagascar ont été intégrés dans l'action « Coopération décentralisée ».

Programme : Solidarité internationale

Action : Solidarité internationale (dispositif)

Abrogé avec les autres dispositifs sectoriels par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016 pour être remplacé par un dispositif unique « Actions internationales », ce dispositif n'a plus été doté qu'en CPF à partir du BP 2017.

Les crédits de paiement de cette action (**0,040 M€ dans le BP 2018**) devraient être mandatés à hauteur de **0,018 M€** pour le versement des subventions affectées lors des précédents exercices.

Action : Aide à la reconstruction

Cette action n'était plus dotée en AE au BP 2018, l'effort de reconstruction dans les zones affectées par les catastrophes mobilisant prioritairement des crédits d'investissement.

Les crédits de paiement de cette action (0,030 M€) n'ont pas été mobilisés en 2018.

Action : Fonds d'intervention d'urgence

Cette action budgétaire n'a fait l'objet d'aucune affectation en 2018.

La prévision de mandatement sur cette action s'établit à 0,040 M€ en CPF pour 0,070 M€ disponibles.

Action : Fonds de soutien aux minorités du Moyen-Orient

Cette action a permis de marquer l'engagement solidaire de la Région auprès des populations victimes de persécutions au Moyen-Orient. L'année 2018 a été marquée par la modification du règlement d'intervention du dispositif en mai (CP 2018-162) qui a permis notamment de mettre à jour le critère d'éligibilité géographique et de préciser la nature de l'aide.

Comme elle l'a fait en investissement, la Région s'est mobilisée dans le cadre de ce dispositif pour

apporter un financement de **0,096 M€** en AE à un projet porté par l'ONG ACTED de soutien psychosocial et de mise en place d'activités non-formelles pour les enfants et les adolescents vulnérables de Mossoul, en Irak.

La consommation prévisionnelle en CPF sur cette action est estimée à **0,127 M€**. Ce niveau d'exécution est rendu possible par des redéploiements internes au chapitre 930-044.

048 - Autres actions internationales

Programme : Rayonnement international

Action : Réseaux internationaux et francophonie

Suite à l'adoption en septembre 2018 d'une stratégie régionale en faveur de la francophonie (CR 2018-041), la Région s'est engagée dans le soutien de plusieurs projets et réseaux. Les AE disponibles ont été mobilisées à hauteur de **0,108 M€** notamment pour le soutien au projet de centre culturel francophone de Mossoul et le renouvellement de l'adhésion à l'Association Internationale des Régions Francophones (AIRF).

La prévision de mandatement sur cette action s'élève à **0,018 M€**.

Programme : Animation régionale

Action : Animation régionale

La prévision de mandatement sur cette action s'élève à **0,008 M€** en CPF, pour le solde de subventions allouées lors de précédents exercices.

Programme : Méditerranée (dispositif)

Action : Méditerranée (dispositif)

Fondu dans le dispositif unique du secteur depuis la délibération n° CR 222-16 du 15 décembre 2016, ce dispositif n'a plus été doté qu'en CPF (0,200 M€) au BP 2018, pour permettre de verser les subventions affectées lors des précédents exercices.

La prévision de mandatement en 2018 correspond à **0,086 M€**.

Programme : Coopération décentralisée

Action : Coopération décentralisée hors APD

Comme pour l'action « Coopération décentralisée en zone APD » commentée *supra*, les nouveaux projets de coopération conduits en zones hors APD ont été imputés sur l'action unique « Coopération décentralisée ». L'action « Coopération décentralisée hors zone APD » n'a plus été dotée qu'en CPF.

La prévision de mandatement sur cette action s'élève à **0,123 M€ (pour 0,140 M€)** et correspond au versement des subventions allouées au titre de cette politique lors des exercices précédents.

Action : Coopération décentralisée

Crée à l'occasion du BP 2017, cette action a vocation à accueillir l'ensemble des actions de coopération décentralisée, qu'elles se situent en zones APD ou hors APD, répondant aux priorités géographiques et thématiques retenues par la délibération-cadre n° CR 222-16 du 15 décembre 2016.

Cette ligne budgétaire a été utilisée à hauteur de **1,750 M€ en AE pour 1,050 M€** disponibles. Cette mobilisation de crédits a été rendue possible par les transferts de crédits au sein du chapitre budgétaire depuis le dispositif actions internationales et l'affectation de crédits complémentaire au Budget

supplémentaire suite à l'obtention d'un soutien de l'AFD pour le projet « qualité de vie / qualité de ville » à Hanoï.

Elle a notamment été mobilisée pour financer les bureaux de représentation de la Région – PRX Vietnam à Hanoï et PRX Madagascar à Antananarivo, pour soutenir le projet d'amélioration de l'environnement urbain à Hanoï mis en œuvre avec le soutien de l'IAU et d'Airparif, la mise en place d'une chaire sur la ville du futur à l'Université de Pékin et l'animation du réseau d'incubateurs francophones SPRINT.

La prévision de mandatement pour cette action à fin 2018 s'établit à **0,670 M€ pour 0,600 M€** disponibles. Ce niveau d'exécution est rendu possible par des redéploiements internes au chapitre 930-048.

Programme : Dispositif actions internationales

Action : Dispositif actions internationales

Outil unique créé par la délibération-cadre n° 222-16 du 15 décembre 2016 et se substituant aux cinq dispositifs du secteur pré-existants, ce dispositif vise à soutenir les projets d'ONG et d'associations tournés vers les zones de coopération prioritaires de la Région.

Un travail a été engagé en début d'année sur les modalités de mobilisation du dispositif lié à cette action budgétaire. Les travaux ont abouti à l'adoption en juillet 2018 d'un nouveau règlement d'intervention ciblant des projets de plus grande envergure que précédemment. L'adaptation en cours d'exercice du dispositif n'a pas permis la remontée de projets en accord avec les nouvelles orientations avant la fin d'année. En conséquence, seuls deux projets ont été soutenus en 2018 pour un total de **0,110 M€** contre 0,400 M€ inscrits au BP 2018. Les projets ont porté sur la mise en place d'un dispositif d'aide médico-psychosocial pour les enfants et jeunes en détresse à Beyrouth et de programmes sociaux-éducatifs au Sénégal.

La prévision de mandatement sur cette action à fin 2018 s'élève à **0,180 M€**.

